

**ENTRETIENS DE SEPTEMBRE 1992 :  
“PROBLEMES MORAUX : VIE PRIVEE, VIE PUBLIQUE —  
PRIVATE AND PUBLIC MORALITY”**

L'Institut international de philosophie (I.I.P.) fut fondé à Paris, en 1937, lors du Congrès Descartes, par la Sorbonne et l'Université de Lund; il a son siège social et son secrétariat à Paris. Il a pour but, selon ses statuts, “d'unir dans un même effort de pensée et d'action des représentants qualifiés de la communauté philosophique mondiale”. Il groupe actuellement un peu plus d'une centaine de membres titulaires, appartenant à 37 pays. Les activités qu'il s'assigne, conformément à ses statuts, comportent en particulier la publication de la *Bibliographie de la Philosophie - Bibliography of Philosophy* (éditée par la Librairie philosophique J. Vrin), qui paraît trimestriellement et donne “sur le plan international, des informations et analyses concernant les livres de philosophie et sciences connexes récemment parus”, la publication de plusieurs collections (*Chroniques de philosophie, Controverses philosophiques, Problèmes philosophiques d'aujourd'hui, Philosophie et communauté mondiale*) et l'organisation d'“Entretiens” annuels, consacrés à des thèmes déterminés et dont les actes sont en principe publiés.

En 1992 les “Entretiens” de l'Institut ont eu lieu en Belgique. Ils se sont déroulés du 1er au 5 septembre, sous l'égide des deux plus anciennes universités d'Etat du pays, l'Université de Liège et la Universiteit Gent. Il se fait que l'une et l'autre fêtaient cette année-là le 175ème anniversaire de leur fondation. Les séances se sont déroulées à l'Université de Liège, les 1 et 2 septembre, et à la Universiteit Gent, les 3 et 4 septembre; la séance de clôture a eu lieu à l'Académie Royale, à Bruxelles, le 5 septembre. Ces “Entretiens” ont été présidés par Mme Ruth Barcan-Marcus, qui était alors présidente de l'I.I.P. L'organisation en a été assurée par MM. Diderik Batens, de la Universiteit Gent, et Paul Gochet, de l'Université de Liège.

Le thème qui avait été choisi par l'Assemblée générale de l'I.I.P., lors de sa réunion de septembre 1991 à Mexico, était: "Problèmes moraux: vie privée, vie publique - Private and Public Morality". Le programme prévoyait six exposés, suivis chacun d'un débat, une partie du temps étant réservée aux réunions du Conseil d'administration et des différentes commissions de l'Institut et à son assemblée générale. On trouvera ci-après les textes des communications qui ont été présentées au cours de ces "Entretiens".

L'objectif proposé était une réflexion sur les rapports entre moralité privée et moralité publique: s'agit-il de deux formes de la moralité relevant de principes différents ou ont-elles un fondement commun, ou encore peut-on ramener les principes de la moralité dans le domaine de la vie publique à ceux qui régissent la vie privée ou inversement? M. Karl-Otto Apel a abordé la problématique dans le contexte d'une réflexion sur le concept de responsabilité. Il a proposé une nouvelle conception de la responsabilité, appelée par les situations contemporaines, et dépassant l'idée traditionnelle de la responsabilité de l'individu: c'est l'idée de co-responsabilité, dont il a montré qu'elle relève d'un fondement transcendantal-pragmatique, qui lui confère une validité de portée universelle. M.R. Commers a mis en évidence la signification concrète de la problématique, en montrant comment le développement mondial du capitalisme contemporain a modifié complètement les relations entre la sphère privée et la sphère publique et en proposant un point de vue global, systématique et dynamique, dans lequel ces relations peuvent être repensées de façon appropriée. Mme Jeanne Hersch a défendu l'idée que les problèmes moraux de la vie publique et de la vie privée ne peuvent être essentiellement différents. Elle l'a montré en particulier en analysant les rapports entre liberté et pouvoir. M. Peter Kemp a proposé une réflexion sur le fondement de l'éthique, basée essentiellement sur l'expérience de la crainte pour autrui, dont il a analysé les différentes formes et dont il a situé la portée par rapport à la pensée de Heidegger et à celle de Levinas. M. Christian Rutten a proposé une analyse très détaillée de la relation entre moralité privée et moralité publique chez Aristote, suggérant l'hypothèse selon laquelle Aristote aurait "été amené, à un moment donné, à rechercher dans la moralité privée le substitut d'une moralité publique que ne venaient plus fonder, à ses yeux, les lois de la cité". M. Philippe Van Parijs a proposé une réflexion sur la justice sociale en relation avec l'éthique individuelle, montrant les limites d'un concept "rawlsien" de

justice et défendant en même temps l'idée qu'une telle conception de la justice appelle d'elle-même une éthique individuelle qu'il caractérise par le terme de "patriotisme" et qui relève en un certain sens de l'héritage chrétien.

Ces différentes contributions ne s'ordonnent pas selon un schéma systématique. Elles sont plutôt des éclairages divers et relativement convergents sur la problématique proposée. On n'a pas tenté ici de faire apparaître de façon explicite les points de convergence; c'eût été une entreprise artificielle. Tels qu'ils sont ici présentés ces actes sont le reflet fidèle des "Entretiens" de septembre 1992. On peut d'ailleurs penser que c'est par leur diversité même qu'ils sont significatifs et qu'ils apportent des contributions précieuses à la réflexion contemporaine sur l'éthique dans ses différentes dimensions.

Jean Ladrière  
président du Comité d'organisation